

Projets éoliens de Soudron et Cheniers

11

20

ÉDITO



Tout d'abord, nous espérons qu'en cette période de nouveau confinement, vous vous portez bien, ainsi que vos proches,

Malgré cette année très particulière, nous sommes parvenus à avancer sur le projet éolien de Soudron. Nous sommes heureux aujourd'hui de vous annoncer que le projet a été déposé le 30 octobre dernier en Préfecture ! Ce dépôt fait suite à celui du projet de Nuisement et de Cheniers en septembre dernier. Vous trouverez plus d'informations dans la suite de cette lettre.

Nous avons prévu de vous présenter en détail le projet déposé et de répondre à l'ensemble de vos questions lors d'un forum d'information le 24 novembre. Malheureusement, en raison des mesures sanitaires en vigueur depuis le 28 octobre, cela ne sera pas possible. Afin de vous tenir informés au

mieux, nous vous proposons donc un format digital (plus d'information ci-dessous).

Enfin, cette année 2020 marque un tournant pour notre entreprise. En effet, nous avons le plaisir de vous annoncer que les activités de développement de projets Nordex ont intégré le groupe énergétique allemand RWE. Pour vous, rien ne change puisque l'équipe Nordex Développement devient RWE Renouvelables France et que les interlocuteurs de terrain restent les mêmes.

Retrouvez plus d'information sur notre nouvelle identité sur le site internet du projet :

www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Roméo GARREAU

Chef de projets éoliens – RWE Renouvelables France

Retrouvez toutes les informations sur le projet dans les interviews filmées disponibles sur le site internet du projet

Vous souhaitez en savoir sur le projet déposé et sur notre nouvelle identité RWE ?

Vous vous posez des questions sur les prochaines étapes du projet (phase d'instruction) ?

Roméo Garreau vous répond en vidéo :
www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

RWE

Les projets finaux



SOUDRON

4
éoliennes

180 m de hauteur
en bout de pale

Entre 4 et 5,7 MW
de puissance chacune

750 m de distance
min. aux habitations

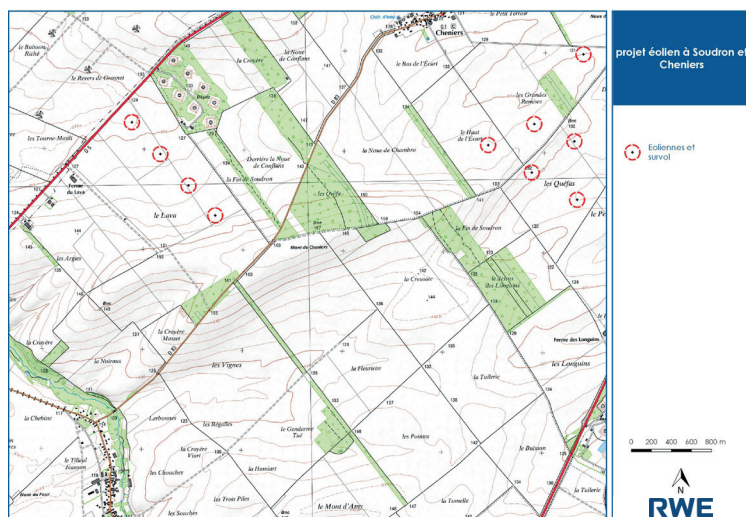
CHENIERS

3
éoliennes

180 m de hauteur
en bout de pale

Entre 4 et 5,7 MW
de puissance chacune

1300 m de distance
min. aux habitations



Trame d'implantation des projets éoliens à Soudron et Cheniers

les prochaines étapes des projets

Sept-Oct 2020 :

Dépôt du dossier en préfecture

Nov - année 2021 :

Examen du dossier par les services de l'Etat

2nd semestre 2021 - Début 2022 :

Enquête publique

Mi 2022 :

Décision préfectorale

2023 :

Construction potentielle des parcs

Exemples de retombées pour les communes

Des mesures d'accompagnement, travaillées pendant la démarche de concertation seront mises en œuvre une fois le parc autorisé

Planter des haies et des arbres, installer des prairies

Les communes vont percevoir des retombées fiscales et des indemnités pour l'utilisation temporaire de la voirie

Poursuivre l'enfouissement des réseaux à Soudron

Une bourse aux arbres sera proposée à Cheniers pour les habitations les plus proches du projet

Découvrez toutes les mesures mises en place autour du projet dans la prochaine lettre d'information

Pour poser vos questions, retrouver toute l'actualité des projets éoliens de Soudron et Cheniers et les comptes-rendus des événements, connectez-vous à la plateforme participative : www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

RWE

Roméo GARREAU
Chef de projets éoliens
romeo.garreau@rwe.com

Ophélie JOVELIN
Équipe Concertation de Mazars
ophelie.jovelin@mazars.fr

mazars